

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : Lancement de la phase 2 de la mission d'optimisation technique et économique des installations de télécommunication présentes sur le territoire de la commune de Plateau d'Hauteville.

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à dix-neuf heure et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Thézillieu sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt quatre juin deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 4 Philippe EMIN pouvoir à M. Jean Michel CYVOCT, Gaëlle FORAY pouvoir à M. Humbert CRETIER, Karine LIEVIN pouvoir à Mme Solange DOMINGUEZ, Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à M. Didier BOURGEOU

Membres absents excusés, sans pouvoir : 4 Corinne BOYER, Maria GUILLERMET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON BERTHET

Soit : 21 présents et 4 pouvoirs

M. le Maire rappelle sa délibération du 16 décembre 2020 par laquelle il confiait au cabinet JFG Consulting la mission d'optimisation technique et économique des installations de télécommunication présentes sur le territoire de la commune de Plateau d'Hauteville.

Par un rapport en date du 28 avril 2021, le cabinet JFG Consulting a communiqué un inventaire des pylônes implantés sur le territoire de la commune nouvelle et qui présentent une activité commerciale.

- ⇒ Pour ceux qui sont implantés sur propriété communale, il a estimé les loyers qui pourraient être sollicités au regard de leur activité actuelle ou future.
- ⇒ Pour ceux qui sont implantés sur propriété privée, il a examiné la possibilité de solliciter une servitude d'accès aux parcelles concernées.

M. le Maire rappelle que la rémunération du cabinet pour la phase 1 s'établit à 12 000 € HT.

La phase 2 de la mission concerne la négociation de nouveaux baux avec les opérateurs.

- ↳ rechercher et étudier la mise en place d'une redevance d'accès au relais de la Tour Hertzienne de TDF route du téléskis.
- ↳ répondre par courrier à la proposition de renouvellement du site Orange SA pour le site de la Chappe Fougère.
- ↳ dossiers TDF : Regrouper la négociation de l'avenant site du cimetière et celui d'Itas au Boujon et négocier la servitude d'accès.
- ↳ dossier TOWERCAST au Boujon : tenter d'amender le bail en cours.
- ↳ dossier de la Praille : intervenir sur la durée et montant du loyer.

Au regard de ces propositions, les prévisions de recettes nouvelles pour la commune sont estimées entre 15 000 et 33 000 € annuels sur 20 ans.

Pour la phase 2, la rémunération du cabinet JFCG Consulting a été fixée à 12 % du gain net pour la commune après négociation sur 4 ans.

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable des membres de la commission travaux du 10 juin 2021, M. le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à lancer la phase 2 de la mission du cabinet JFG Consulting.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 22 voix « pour », 2 voix « contre » (Monsieur Humbert CRETIER et le pouvoir de Madame Gaëlle FORAY) et 1 abstention de Monsieur Alexandre LALLEMENT,

- **DECIDE** le lancement de la phase 2 de la mission du cabinet JFG Consulting selon les conditions précitées
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations



Le Maire

[Signature]
Philippe EMIN